



# COHÉSION SOCIALE

---

FICHE VARIABLE

COLLÈGE DE PROSPECTIVE  
CHANTIER CENTRE-VILLE







# TRAJECTOIRE DE LA VARIABLE

## DÉFINITION ET ENJEUX

La cohésion est un enjeu majeur des communes. Elle répond à une demande de lien social et un besoin de vivre ensemble, facteurs essentiels du bien-être dans la ville.

Pour les centres-villes, cette cohésion sociale apparaît comme un facteur d'attractivité par une forme de garantie de rapports apaisés entre les publics vivant et circulant dans cet espace.

S'il est pointé comme un élément essentiel du bien-être, le lien social est décrit comme en crise en raison de diverses

évolutions tendant a priori à le fragiliser comme l'isolement des personnes, la ségrégation spatiale, la diminution de l'engagement structuré. Le lien social apparaît surtout en mutation avec une croissance d'une électivité du lien basé sur des choix individuels rendant les interactions plus fragiles dans le temps.

Pour les communes, l'enjeu de construction du vivre ensemble dans ce contexte nécessite un décloisonnement des politiques pour une approche autour du « faire société » impliquant directement les citoyens.

PASSÉ > PRÉSENT > FUTURS POSSIBLES

## QUELLE A ÉTÉ L'ÉVOLUTION PASSÉE DE LA VARIABLE ?

La cohésion sociale et le besoin de lien social sont pointés comme une dimension essentielle de la mesure du bien-être. Les travaux sur la mesure du bien-être ont été mis en lumière à partir de 2008 avec la création d'une commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social proposée par Nicolas Sarkozy, alors président de la République. Cette commission, également nommée commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, a préconisé l'élaboration d'un tableau de bord autour de trois grands axes pour mieux suivre le développement du bien-être en France : un axe économie avec des propositions d'amélioration, un axe bien-être prenant en compte des critères objectifs et ressentis et un axe soutenabilité. Ces préconisations ont permis l'évolution des mesures du développement au sein de l'appareil statistique français avec « en particulier » la mise en place de nouvelles analyses quantitatives et qualitatives de ces dimensions par l'Insee. Parallèlement, de nombreuses démarches participatives ont permis d'appréhender ce qui constituait les éléments essentiels du développement pour la population. Ces démarches, menées à l'échelle de quartiers, communes ou intercommunalités, aboutissent souvent à une mise en évidence d'enjeux de cohésion sociale exprimés autour de deux entrées : un

besoin de sécurité individuelle et un besoin de relations sociales de qualité. À une échelle plus large, un exercice de définition d'un indicateur de santé sociale a été réalisé au sein de la région Nord-Pas de Calais en 2008. Cet exercice, mené de façon participative avec de nombreux acteurs de la région (société civile, producteurs de données, citoyens,...), a abouti à la création d'un indicateur articulé autour de six dimensions : « revenu » ; « travail et emploi » ; « éducation » ; « santé » ; « logement » et « lien social et sécurité ». Cet exercice a ainsi mis en évidence l'importance de cette dimension dans les attentes des habitants au même titre que les trois dimensions revenu, santé et éducation composant l'indicateur de développement humain. Le calcul et le suivi de cet indicateur dans le temps a permis de montrer la décorrélation entre richesse, économie et santé sociale, à la fois au regard de la situation actuelle et au regard de l'évolution.

Pour les collectivités locales, la fabrique de la cohésion nécessite un décloisonnement des politiques et l'intégration d'une approche systémique autour du « faire société ». Cela implique par exemple d'inclure dans les projets des ré-



flexions sur la mixité ou le caractère inclusif des actions qui sont menées. De telles approches nécessitent également de penser la gouvernance des projets et la participation des habitants à leur élaboration et leur suivi.

Au cours des dernières décennies, le sentiment dominant des habitants comme des décideurs est une perte de lien social en France et au sein des territoires. Ce sentiment est la conséquence, d'une part, d'une diminution de formes traditionnelles de liens dans la sphère familiale et publique, et, d'autre part, de la croissance des délits et incivilités sur longue période.

Dans la sphère personnelle, la famille traditionnelle n'est plus une norme ou un objectif absolu. En France, parmi les femmes nées en 1948, 86 % s'étaient mariées au moins une fois avant 30 ans. Un recul de l'âge du mariage n'explique que partiellement ces différences. À 40 ans, 90 % des femmes de 1948 se sont mariées au moins une fois contre 56 % des femmes nées en 1978. Ces mêmes femmes de la génération 1978 étant 41 % à s'être mariées avant 30 ans, on peut anticiper que moins de la moitié des femmes de la génération 1988 auront été mariées au moins une fois en 2028. Au-delà du mariage, la structure familiale s'est complexifiée et est devenue moins stable dans le temps. Ainsi, 27 % des familles avec enfants sont monoparentales. Les familles monoparentales sont le plus souvent assumées par des femmes avec peu de ressources tandis que la re-composition familiale est plus fréquente pour les catégories sociales plus élevées.

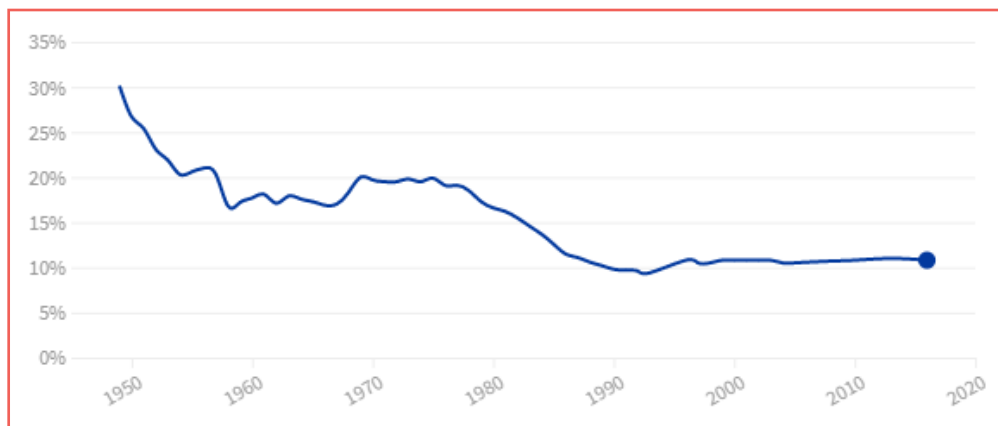
Les personnes vivant seules sont également plus nombreuses. Près de 30 % des ménages sont aujourd'hui composés d'une seule personne dans les Hauts-de-France.

De ce fait, 14 % des personnes vivent seules en 2017 alors qu'elles n'étaient que 6 % en 1968. Ces personnes seules vivent plus souvent dans les villes et les centres-villes. Ainsi, plus de la moitié des ménages vivant dans les centres des villes moyennes de la région sont des personnes seules.

Si l'évolution de la forme des ménages et de leur taille peut induire un sentiment de perte de relations, la réalité est plus complexe. En particulier, les personnes seules ont, toutes choses égales par ailleurs, plus de relations sociales que les personnes vivant dans des ménages de plusieurs personnes (Les évolutions du lien social, un état des lieux - Yves Cusset 2006). Par contre, le sentiment d'isolement est une réalité pour certaines catégories de population telles que les personnes veuves, souvent âgées, ou les femmes assumant seule la parentalité.

Dans la sphère publique, le sentiment de perte de lien social est illustré par la perte d'engagement dans les structures traditionnelles dans les différents domaines de la vie publique. L'engagement dans la vie politique traditionnelle est en recul au regard de plusieurs indicateurs : baisse continue de la participation électorale sur plusieurs décennies, baisse des adhésions aux partis politiques, difficultés affichées pour de petites communes à trouver des candidats aux responsabilités de maire... D'autres formes d'engagement ou d'adhésion traditionnelles sont également en repli. Sur une longue période, le taux de syndicalisation est passé de 30 % en 1949 à 10,8 % en 2016. La France fait ainsi une partie des pays ayant le plus faible taux au sein de l'Union Européenne dont la moyenne se situe à 23 %. Il convient toutefois de noter que le niveau reste stable depuis les années 1990.

Figure 1 : Taux de syndicalisation en France



Source : Ministère du travail

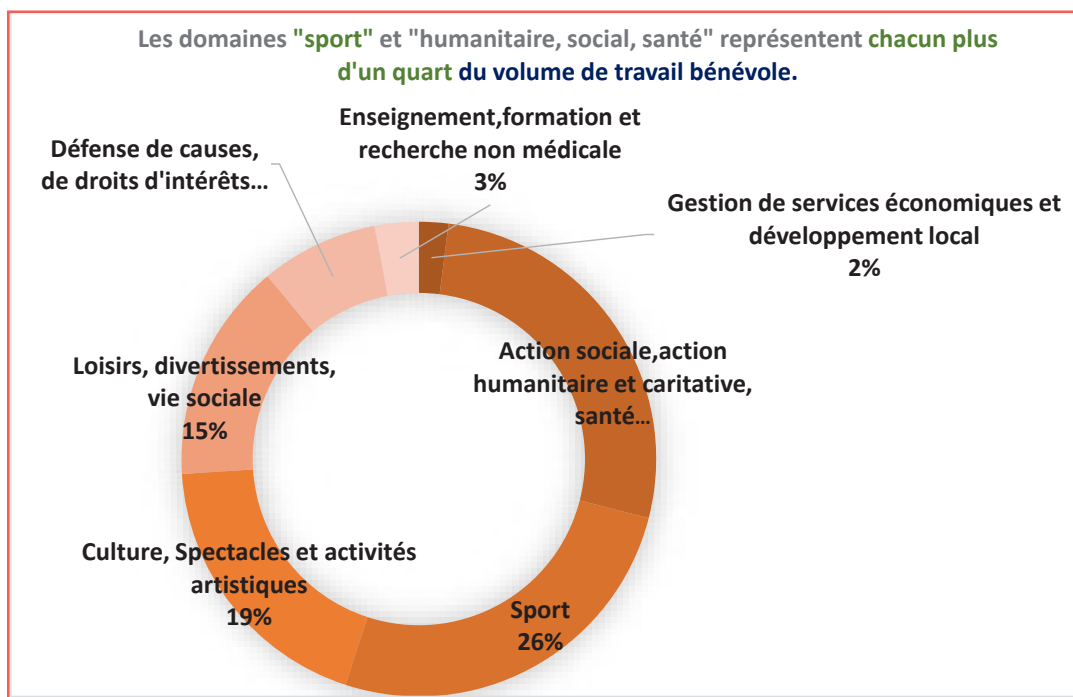
Ce discours sur la baisse de l'engagement dans la société basé sur de grandes structures visibles est à relativiser au regard d'indicateurs sur l'engagement associatif. Entre 1983 et 2013, la participation à la vie associative est restée stable avec plus de 4 personnes sur 10 adhérant à au moins une association. L'adhésion à une association ne signifie pas systématiquement une participation active et régulière. Ainsi, si les hommes sont aussi nombreux que les femmes à adhérer à une association, les femmes sont plus actives au sein de ces associations. L'adhésion à une association s'accompagne d'une participation renforcée à la vie publique, le vote aux élections étant par exemple plus fréquent chez les adhérents à une association.

L'engagement dans la vie publique est également important au regard des pratiques de bénévolat. En 2013, 22 % des Français déclarent s'être engagés dans des actions bénévoles. Cet engagement est fortement lié à l'adhésion à des associations : 44 % des adhérents à une ou plusieurs associations ont réalisé des actions de bénévolat en 2013 contre 7 % des autres.

Entre 2011 et 2017, la participation bénévole a connu une croissance de 4,5 % par an. Dans l'ensemble des associations, 31 millions de participations bénévoles ont été recensées. Ces participations bénévoles apparaissent de plus cruciales pour l'existence de ces associations puisque

85 % d'entre elles se sont déroulées au sein de structures ne disposant pas de salariés. Ce bénévolat apparaît par ailleurs fondamental au regard des domaines d'intervention couvrant des besoins essentiels du vivre ensemble : action sociale, santé, sport, culture... Les analyses menées auprès

de structures par le Haut-Commissaire à la vie associative font apparaître un engagement important des jeunes dans les associations. Les responsables de structure notent toutefois un engagement plus ponctuel et une difficulté à maintenir l'engagement dans la durée.



Précisions :

Le volume de travail bénévole est estimé en Equivalent temps plein EQT, c'est-à-dire en divisant le nombre total d'heures effectuées par les bénévoles par le volume d'heures a théorique de 1820 heures, soit 35 heures de travail par semaine pendant l'année.

Source : CNRS-Centre d'économie de la Sorbonne, enquête Paysage associatif 2017

Champ : France entière

La difficulté d'engagement de long terme dans des structures traditionnelles dans la sphère publique comme dans la sphère privée est à relier au processus d'individualisation décrit par Yves Cusset dans Les évolutions du lien social. Les individus ont acquis une capacité à se définir par eux-mêmes et non en fonction de leurs seuls critères d'appartenance. Sur longue période, l'urbanisation et l'accroissement des mobilités ont augmenté les interactions possibles et rendus moins forts les liens d'appartenance à des entités plus isolées. L'individu est moins porté par la tradition et les institutions et doit se définir par lui-même. Il se retrouve dans une position de choix plus importante dans ses actions et dans ses relations. Le lien devient donc électif alors qu'il était normatif, induisant un caractère plus fragile.

Ce caractère électif concerne tout d'abord la sphère personnelle et familiale où le mode de vie repose plus sur un choix que sur une norme sociale et peut plus facilement évoluer. Cette élection ne se limite pas à la question du couple mais concerne également le rapport qu'un adulte choisit d'entretenir avec le reste de sa famille par exemple.

Cette électivité concerne également les engagements dans la sphère publique. L'individu, qu'il soit militant ou bénévole, est prêt à s'impliquer mais souhaite garder la maîtrise de ses engagements. L'engagement apparaît ainsi comme plus distancé et peut plus facilement être rompu, en particulier lorsque ces structures donnent le sentiment de parler à la place de l'individu.

Dernière dimension influençant la perception de la cohésion sociale, le sentiment d'insécurité est un facteur

limitant les possibilités de cohésion sociale et de vivre ensemble. Sur longue période, l'augmentation des crimes et délits en France a été importante dans les années 1980. Les années 1990 ont, pour leur part, été marquées par une augmentation des violences. L'enquête sur la victimation réalisée chaque année par l'Insee pour l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales permet d'apprécier les actes dont ont été victimes les personnes et leur sentiment d'insécurité. Entre 2007 et 2019, le sentiment d'insécurité a fluctué sans réelle tendance de long terme. Le sentiment d'insécurité régulière est plus marqué pour les femmes où il a varié entre 12 % et 14 % que pour les hommes (entre 7 et 8 %), posant des questions d'inclusion des femmes dans l'espace public. Concernant les actes dont ont été victimes les personnes, l'analyse des différents items ne montre pas de tendance à la hausse des actes de délinquance dont ont été victimes les personnes dans la rue, qu'ils aient fait ou non l'objet d'une plainte. Quelques catégories sont globalement en baisse comme les vols de véhicules ou les vols avec violence. Les résultats montrent par contre une croissance forte des escroqueries numériques.

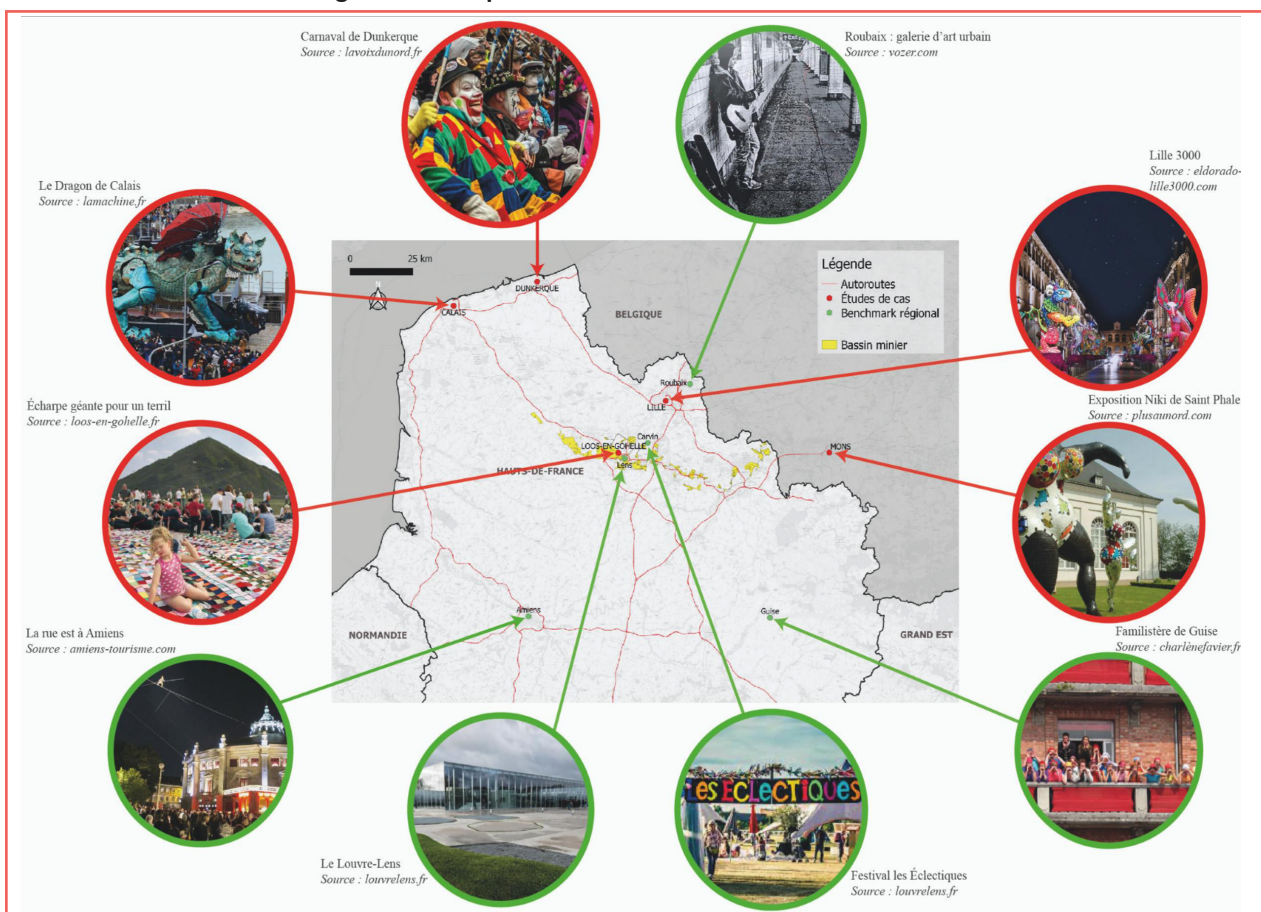
# PASSÉ > PRÉSENT > FUTURS POSSIBLES

## QUELLES SONT LES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE ?

Entre 2010 et 2020, l'isolement relationnel a progressé. Selon le CREDOC, 7 millions de personnes résidant en France souffraient d'isolement relationnel en janvier 2020. Cet isolement résulte de la combinaison de plusieurs facteurs rendant l'isolement plus fréquent chez les publics précaires : faible budget, logement ou cadre de vie dégradé, problèmes de mobilité, mauvais état de santé physique ou psychologique. Cet isolement est renforcé par les ruptures de parcours professionnels ou personnels et accentué par ailleurs les inégalités inscrivant ainsi les personnes dans un cercle vicieux. Si l'isolement touche davantage les plus précaires et les personnes âgées, il a progressé dans les différentes catégories sociales et aux différents âges de la vie. La crise sanitaire a engendré des règles fortes en termes de limitation des interactions sociales, allant jusqu'à des périodes de confinement, et confrontant l'ensemble de la population à des situations d'isolement.

Pour renforcer la cohésion sociale, les acteurs locaux ont favorisé la création d'événements dans l'espace public. Ainsi, l'art et la médiation culturelle constituent des vecteurs de cohésion sociale par la création d'événements ouverts, participatifs et créant du lien entre les différents habitants et les différents quartiers d'une ville. Ces événements peuvent bénéficier de différents niveaux de rayonnement, favorisant la mixité aussi bien d'un point de vue territorial que social, avec une participation d'habitants du quartier, de la ville et de sa périphérie, voire de touristes venus pour l'événement. Différentes stratégies territoriales et modes d'expressions artistiques permettent de donner une image positive de la ville ou du territoire en s'appuyant souvent sur des traditions historiques à l'image du Carnaval de Dunkerque, ou sur la reconquête de friches chargées d'histoire à l'image du Boulon à Vieux-Condé, Centre national des arts de la rue et de l'espace public situé sur le site d'une ancienne boulonnerie où furent en partie fabriqués les rivets de la Tour Eiffel.

Figure 3 : Exemples de démarches culturelles dans la ville



Source : Étudiants IAUL pour l'Agence Hauts-de-France 2020-2040

Ces démarches s'inscrivent dans une tendance plus large visant à rendre l'espace public « convivial » et à lui redonner sa place d'espace de rencontre. Au-delà de la culture, ces rencontres peuvent être favorisées par des événements de pratiques collectives autour du sport, de repas, de marchés, de jeux, mais aussi par un aménagement et un

meublement urbain favorisant les rencontres ou les échanges. L'Institut Paris Région a ainsi recensé plus de 300 exemples permettant de favoriser la convivialité des espaces publics autour de 10 thématiques : art, commerce, événementiel, fonctionnel, mobilité active, nature, numérique, sensorialité, sport – jeux et partage.

## PASSÉ > PRÉSENT > FUTURS POSSIBLES

### QUELLES SONT LES INFLEXIONS ET RUPTURES QUI POURRAIENT MODIFIER LES DYNAMIQUES EN COURS ?

La crise sanitaire a fait émerger de nombreux signaux pouvant impacter durablement la cohésion sociale. La mise en place d'une distanciation physique dénommée distanciation sociale a été parmi les premières mesures sanitaires prises pour lutter contre l'épidémie. Le confinement, le recours massif au télétravail et la fermeture des activités « non essentielles » ont également limité les possibilités d'interactions sociales. Cet épisode risque d'impacter durablement les comportements en faveur de davantage de précautions sanitaires dans l'espace public au détriment d'interactions sociales.

Les initiatives des collectivités en faveur des interactions sociales risquent ainsi de s'amenuiser aussi bien en matière de création d'événementiels que de la mise en place d'espaces favorisant les échanges et les interactions. Les usagers du centre-ville peuvent également être moins enclins à participer à des événements collectifs et limiter leur présence physique dans les centres-villes, privilégiant les précautions sanitaires.

La crise sanitaire a également pesé sur les finances publiques et les réductions de budget peuvent se traduire par une baisse du soutien au tissu associatif, facteur essentiel pour la création de lien social et pour l'animation de la vie de la cité dans de nombreux domaines tels que la culture, le sport mais aussi l'insertion et la solidarité.

La crise économique engendrée par la crise sanitaire peut aussi peser sur la cohésion sociale par une croissance des situations de précarité et par des ruptures professionnelles qui constituent des facteurs d'isolement relationnel. Ce dernier relationnel peut également être aggravé par les périodes de confinement ou de couvre-feu ayant provoqué une perte de lien qui peut perdurer au-delà des restrictions.

Enfin, l'accentuation de la ségrégation spatiale peut nuire à la cohésion sociale. Cette ségrégation résulte le plus souvent de choix résidentiels des populations les plus aisées faisant croître les prix de certains secteurs et reléguant les personnes précaires dans les secteurs moins désirés. Selon ce modèle, les centres-villes peuvent aussi bien devenir des quartiers délaissés par des populations aisées ou au contraire devenir inaccessibles aux classes sociales les moins favorisées.

A l'inverse, la crise sanitaire peut se traduire par une croissance de la cohésion sociale en réaction au choc vécu. Ainsi, lors du premier confinement, l'élan de solidarité envers les personnels soignants a montré une mobilisation possible et une prise de conscience de l'importance de missions de services publics pour la vie de la société.

Le manque de lien social durant une longue période peut également se traduire par une volonté d'interaction et un élan en faveur de pratiques collectives à l'image des années folles après la première guerre mondiale.



© Région Hauts-de-France



# MICRO-SCÉNARIOS

Élaborés en atelier, ces scénarios proposent des avenir **possibles** de la variable étudiée, articulés à partir de trois hypothèses :

- L'**hypothèse tendancielle** s'inscrit dans la continuité des dynamiques en cours,
- **Deux hypothèses alternatives** transformatrices du centre-ville ont été élaborées autour de ce pivot central.

## LA DISTANCIATION COMME NOUVELLE NORME SOCIALE

La crise sanitaire impacte durablement les pratiques sociales avec une diminution des interactions jugées comme non indispensables. Les individus privilégient les pratiques limitant le lien physique en dehors de la sphère privée à la fois pour les activités professionnelles, les achats ou les loisirs. Ce manque de lien est renforcé par la crise économique qui limite l'engagement des collectivités dans le développement d'animations favorisant les interactions et les échanges ou dans le soutien aux associations, maillons importants de la cohésion sociale. La crise économique provoque également un accroissement des inégalités et de la précarité, engendrant un renforcement des situations d'isolement. Le centre-ville, lieu de rencontre et de brassage, est délaissé à la fois pour le commerce qui se développe autour du drive et pour les loisirs privilégiés à domicile ou dans des sphères privés.

## UNE VOLONTÉ DE LIEN SOCIAL QUI RENFORCE UN RETOUR DU COLLECTIF

La crise sanitaire a contraint à l'isolement relationnel de nombreux ménages. Ce manque provoque une volonté de retrouvailles et de retour à des temps d'échanges et de cohésion collective. Les centres-villes sont rapidement réinvestis et redeviennent des lieux de vie et d'échange avec la recherche de liens pour des activités commerciales, de loisirs ou associatives. Les collectivités favorisent l'usage de l'espace public pour développer la cohésion sociale par l'aménagement urbain et par le développement de temps de partage de l'espace public.

## DES ESPACES DE COHÉSION SOCIALE QUI NE LIMITENT PAS LES SITUATIONS D'ISOLEMENT RELATIONNEL

Après la crise sanitaire, les collectivités réinvestissent dans les espaces et les événements permettant de favoriser le lien social au sein des centres-villes. Les centres-villes retrouvent leur fonction de lieu de loisirs, d'échange et d'achat mais leur dynamique reste limitée par la concurrence des centres commerciaux périurbains qui restent attractifs, notamment pour des ménages préférant s'installer en périphérie de la ville. L'isolement relationnel continue de croître pour les populations les plus précaires dont le nombre ne se résorbe pas suite aux impacts économiques de la crise. Les choix résidentiels des ménages disposant de moyens financiers suffisants contribuent à maintenir une ségrégation spatiale défavorable à la cohésion sociale.



# RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

- Les nouvelles formes d'engagement – Haut Conseil à la Vie Associative, mars 2016
- Les villes et la fabrique de la cohésion sociale : la montée d'un nouveau paradigme de l'action municipale - Cyprien Avenel - Informations sociales 2013/5 (n° 179), pages 48 à 56
- Les évolutions du lien social, un état des lieux -Yves Cusset - Horizons stratégiques 2006/2 (n° 2), pages 21 à 36
- La santé sociale des nouvelles régions françaises et son évolution - Florence Jany-Catrice, Grégory Marlier - 2020
- Tableau de l'économie française 2020 - Mariages – Pacs – Divorces
- Trente ans de vie associative - Une participation stable mais davantage féminine Insee Première – Janvier 2016
- Les représentations de l'engagement bénévole. Entre motivations et résistances, Fonda, Jean Michel Peter et Roger Sue, décembre 2013
- Les chiffres-clés de la vie associative – Injep 2019
- Victimation 2018 et perceptions de la sécurité - Résultats de l'enquête Cadre de vie et sécurité 2019 INHESJ
- Carnet d'inspiration pour des espaces publics conviviaux - IAU Ile-de-France, juin 2019
- 10 ans d'observation de l'isolement relationnel : un phénomène en forte progression - Baromètre " Les solitudes en France - édition 2020 "



Date de publication : février 2021

Rédaction : Aurore Sorin - Benoît Guinamard  
Coralie Peyrot-Bégarde - Stéphane Humbert

Contact : [collegedeprospective@hautsdefrance.fr](mailto:collegedeprospective@hautsdefrance.fr)

Retrouvez l'actualité et les publications du collège sur le site de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040  
<https://2040.hautsdefrance.fr>